



**Contre les
violences
sexistes et
sexuelles
au travail,
mobilisons-nous !**



À l'heure où les féminicides et où les Violences Sexistes et Sexuelles sont dénoncées dans tous les domaines de la société, les ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ne doivent plus se soustraire à leurs responsabilités.

Nos employeurs publics sont directement responsables de la santé et de la sécurité des personnels qui travaillent dans leurs administrations. La mise en œuvre d'une véritable politique de lutte contre les violences faites aux femmes, comme l'exigent les textes réglementaires (Accord Égalité et circulaire du 9 mars 2018), reste trop lente et trop hétérogène selon les académies et les universités.

Trop souvent, nos organisations syndicales (FSU, FERC CGT, SUD éducation) sont sol-

licitées par des collègues qui ont subi ou qui subissent des actes sexistes et des agressions sexuelles. Dans la plupart des cas, les collègues qui les dénoncent n'obtiennent ni réponse, ni protection de leur hiérarchie. Par son inaction et son silence, par un manque criant de moyen dédié l'Éducation nationale garantit de fait l'omerta et l'impunité aux agresseurs.

Le plan national d'action 2021-2023 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes attribue un rôle prépondérant aux personnels médico-sociaux pour accompagner les victimes. Avec la pénurie d'Assistant·es sociales, un médecin de prévention pour vingt-mille agent·es et des suppressions de postes toujours plus importantes chez les personnels administratifs, sociaux et de santé, l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur ne se donnent pas les moyens de lutter sérieusement contre les violences faites aux femmes. L'inaction de l'administration conduit les victimes à avoir recours à des arrêts maladie

ou à demander leur mutation afin de ne plus côtoyer leur agresseur.

Pour faire entendre nos revendications, la CGT, FSU et Solidaires appellent les personnels à rejoindre ensemble les manifestations du 19 novembre au côté de NousToutes, à Paris et partout en France. Nos organisations appellent aussi les personnels à construire pour le 25 novembre des actions décidées localement pour interpellier nos administrations et nos employeurs et exiger la mise en place immédiate de mesures ambitieuses pour protéger les victimes et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail dans nos ministères.



Pour mieux identifier les violences sexuelles et pour mieux les combattre, nos organisations appellent les personnels à organiser des HMI communes sur les violences sexuelles et à se mobiliser du 19 au 25 novembre.